



Mercredi 04.05.11 | 44e année | No 13

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



1000 ans et après ?

Dans un écrit récent, l'historien Jean-Pierre Jelmini s'interrogeait sur le temps présent, celui qui n'existe pas. Avec Blaise Pascal, il affirmait que pour devenir du temps, le présent doit rejoindre le passé. Il enjoignait les sociétés de faire le point sur leur évolution et décider du cap à suivre, sans toutefois contempler béatement ce qui a déjà été fait et donc qui n'est plus à faire mais en s'appuyant sur le parcours accompli pour esquisser l'avenir.

Désormais nous écrivons les pages d'un nouveau millénaire. Nous formulons le vœu qu'il soit riche pour l'ensemble des habitants de ce coin de pays. Et pour qu'il le soit, un premier pas consistera, osons l'affirmer, à construire l'avenir avec les communes voisines, leur savoir-faire et leur créativité, dans le respect de leur identité. Pour durer il faut élaborer ensemble une qualité de vie exigée de tous.

C'est l'ambition du Nouveau Neuchâtel à l'étude par huit communes. Nous espérons qu'elles sauront construire cet avenir radieux, celui de l'agglomération neuchâteloise déjà si logique aux yeux de beaucoup de citoyens.

Cette vision de l'union des communes peut paraître modeste eu égard à l'Histoire. Mais pouvait-on imaginer en 1011 que «novum castellum» devienne le Littoral neuchâtelois d'aujourd'hui?

Alors ayons confiance en l'avenir. Rédigeons avec nos voisins une nouvelle page de l'Histoire neuchâteloise.

*Pascal Sandoz
Conseiller communal, responsable de la
politique d'agglomération*



Le public est invité à participer à des visites guidées sur les échafaudages de la Collégiale.

La Collégiale vue autrement

Le Service de l'urbanisme de la Ville de Neuchâtel propose des visites de la Collégiale pour le moins originales en collaboration avec l'Office cantonal de la protection des monuments et des sites et la commission technique de la Collégiale. L'édifice religieux, en restauration, a été spécialement emballé par des bâches aux couleurs du Millénaire.

Architectes, archéologues et conservateurs-restaurateurs encadreront le public lors de visites thématiques sur le chantier de la Collégiale, dont l'accès est normalement interdit au public. Les visiteurs parcourront les échafaudages pour découvrir les travaux de conservation et de restauration du bâtiment.

Les premières visites ont eu lieu lundi dernier autour du thème «Restauration

de la Collégiale, comment et pourquoi?». Les prochains rendez-vous sont fixés les lundis 16 mai, 30 mai, 6 juin, 27 juin, 11 juillet, 25 juillet, 15 août et 29 août à 17 heures et 18h30. Les responsables du chantier donneront des explications au sujet de l'évolution architecturale de l'édifice et de son histoire. Ils aborderont aussi les différents aspects liés aux travaux de restauration et de conservation.

Parcours sur les échafaudages

Les visites comprenant un parcours dans les échafaudages de la Collégiale sont destinées aux personnes qui possèdent une bonne condition physique. Celles qui auraient le vertige sont priées de s'abstenir. Les responsables du chantier conseillent

au public de se munir de chaussures adaptées. Les enfants de moins de 12 ans n'ont pas accès aux échafaudages. Les jeunes de moins de 16 ans, eux, doivent être accompagnés d'un adulte.

Portes ouvertes à la Collégiale

La Collégiale ouvre ses portes au public les samedis 18 juin et 2 juillet entre 13 et 17 heures. Les responsables des travaux de conservation et de restauration présenteront le chantier. Ils expliqueront les problèmes que pose la restauration de l'édifice. D'autres journées portes ouvertes auront encore lieu à la Collégiale samedi 11 et dimanche 12 septembre de 13 à 17 heures dans le cadres des Journées européennes du patrimoine. Programme complet sur www.1000ne.ch. (ak)



3
Neuchâtel commémorera la Journée de l'Europe le 9 mai avec Micheline Calmy-Rey.



4
La Compagnie du Passage présente deux comédies de Marivaux les 5 et 6 mai.



16
Le coup d'envoi des festivités du Millénaire et le Tour de Romandie en six photos.

Année intermédiaire

séances
d'informations

- Pour les jeunes sortant de l'école obligatoire
- Apprendre l'allemand en Suisse orientale
- Acquérir de l'expérience professionnelle (stage)
- Parfaire les connaissances scolaires acquises
- S'assurer d'une place d'apprentissage

Soirées d'information:

Lausanne, Buffet de la Gare
mercredi 11.05.2011 19h30
mercredi 08.06.2011 19h30

Ortega Schule: 021 866 66 36 ou 079 754 34 37

www.anneeintermediaire.ch



Ghielmetti
Pompes funèbres

Écoute et discrétion au service des familles

Tél. 032 721 19 31

Seyon 5
Case postale 50
2004 Neuchâtel

info@pf-ghielmetti.ch
www.pf-ghielmetti.ch

Dans ce numéro

La danse à la fête

Neuchâtel célébrera samedi 14 et dimanche 15 mai la Fête de la danse. Une trentaine de cours d'initiation seront proposés au Théâtre du Passage et à la salle de gymnastique des Terreaux. Ce week-end, des danseurs neuchâtelois animeront par ailleurs le centre-ville.

Page 5

Feu vert pour les comptes

Le Conseil général a approuvé lundi soir le rapport de l'exécutif concernant la gestion et les comptes de l'exercice 2010, qui bouclent sur un excédent de revenus de près de deux millions de francs.

Page 8

Villes jumelles

A l'occasion du Millénaire, les maires des villes jumelées de Sansepolcro et Besançon Franco Polcri (photo) et Jean-Louis Fousseret avaient tribune libre au Conseil général. Tous deux ont célébré les liens d'amitié tissés avec Neuchâtel.



Page 9

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 25 mai 2011.

Grand débat politique à l'occasion de la Journée de l'Europe le 9 mai prochain



Le drapeau européen flottera sur les Jeunes-Rives. • Photo: Conseil de l'Europe

Micheline Calmy-Rey à Neuchâtel

Neuchâtel commémorera lundi prochain la Journée de l'Europe du Millénaire. Après un forum réservé aux jeunes, plusieurs orateurs politiques sont attendus à l'Aula des Jeunes-Rives pour un débat sur les « nouveaux espaces de Neuchâtel ». La présidente de la Confédération Micheline Calmy-Rey et l'historien Jean-Pierre Jelmini prendront notamment la parole.

La Journée de l'Europe est la manifestation phare du projet « Pays de Neuchâtel, Mille ans d'Europe » de la Maison de l'Europe transjurassienne, qui invite à se replonger dans l'histoire de la cité pour mieux envisager son avenir. A sa base une interrogation: comment expliquer l'europhilie des Neuchâtelois, qui s'est encore récemment illustrée par la motion populaire déposée par la section locale du Nouveau mouvement européen suisse (NOMES) au Grand Conseil demandant au canton de relancer l'adhésion de la Suisse à l'UE?

Long passé européen

L'histoire est l'une des réponses. « Neuchâtel a été rattachée pendant huit siècles aux Cours de France et de

Prusse et n'a consolidé son helvétisme qu'au XIX^e siècle. Notre hypothèse est que ce long passé européen a laissé des traces dans les consciences collectives », expliquait en conférence de presse Jacques-André Tschoumy, chef de projet avec Catherine Loetscher Schneider, présidente du Conseil général.

En ouverture de la Journée de l'Europe à 17 heures, l'historien Jean-Pierre Jelmini retracera les successives appartenances extérieures de Neuchâtel. L'auteur du livre du Millénaire apportera ainsi un contrepoint sérieux au regard décalé porté par le Théâtre de l'Unité sur le millénaire, à voir encore ce week-end sur les escaliers de l'Hôtel de Ville.

Avenir en débat

S'ensuivra un débat politique sur les « nouveaux espaces de Neuchâtel » et les rapprochements territoriaux envisagés à l'échelon communal, cantonal ou régional. L'avenir de Neuchâtel passe-t-il par la création d'un super canton de l'Arc jurassien, par une collaboration accrue avec la Franche-Comté ou par l'adhésion de la Suisse à l'UE?

En prélude, la présidente de la Confédération Micheline Calmy-Rey parlera à 19h30 des « nouveaux espaces des collectivités publiques ». Le président du Conseil d'Etat Claude Nicati traitera des fusions de communes, le conseiller communal Pascal Sandoz de l'agglomération et de son extension, le président de la Ville de la Chaux-de-Fonds Laurent Kurth des fusions et collaborations intercantoniales et Pierre-Alain Rumley du Réseau des Villes de l'Arc jurassien.

La parole aux jeunes

Le partenariat interurbain Besançon-Neuchâtel et la région franco-suisse de l'Arc jurassien seront également évoqués par deux élus comtois. Enfin, la présidente du NOMES, la conseillère nationale Christa Markwalder (PLR/BE), parlera de l'espace européen.

Les jeunes ne sont pas oubliés. En début d'après-midi, 400 lycéens et apprentis de trois établissements scolaires débattront de l'UE avec l'ambassadeur de l'UE en Suisse Michael Reiterer et Andreas Gross, conseiller national (PS/ZH) et membre du Conseil de l'Europe. (ab)



« Les acteurs de bonne foi » et « L'épreuve » de Marivaux au Théâtre du Passage

Double marivaudage au Passage

Pour sa nouvelle création, la Compagnie du Passage a jeté son dévolu sur deux comédies de Marivaux: « Les acteurs de bonne foi » et « L'épreuve ». Mises en scène par Robert Bouvier pour la première et Agathe Alexis pour la seconde, ces courtes pièces, dont la distribution se répond en partie, ont comme dénominateur commun de se jouer du théâtre et de l'amour, non sans cruauté. A voir les 5 et 6 mai au Théâtre du Passage.

Après « Les peintres au charbon », la Compagnie du Passage s'aventure à nouveau dans le registre du rire, plus grinçant cette fois. « Je rêvais depuis des années de me confronter à Marivaux et à ses cruelles mises en abyme où les artifices de théâtre servent souvent de révélateurs à d'imprudents joueurs badinant avec l'amour », explique dans le dossier de presse son directeur Robert Bouvier, qui joue dans les deux pièces aux côtés d'acteurs prometteurs, comme Guillaume Marquet, Molière 2011 du jeune talent masculin.

« Et cette nature-là sera bouffonne »

Dans « Les Acteurs de bonne foi », pièce de 1757, Madame Amelin, riche Parisienne venue à la campagne pour marier son neveu, demande à un valet d'organiser une comédie pour la noce.



Les coups de théâtre et les quiproquos s'enchaînent dans « Les Acteurs de bonne foi ».

• Photo: Fabien Queloz

Celui-ci se lance alors dans un impromptu le mettant en scène lui, un jardinier et deux servantes et s'amuse à unir différemment les couples qu'ils forment en réalité, laissant à la nature le soin de fournir les dialogues. « Et

cette nature-là sera bouffonne », prévient-il.

Ces acteurs « de bonne foi » sont toutefois incapables de démêler le réel de la fiction. « Et si certaines scènes se répètent au jardin, d'autres se jouent

non seulement à l'insu des acteurs mais aussi des spectateurs », souligne Robert Bouvier. Offensée par la mère de la mariée, Madame Amelin décide en effet de la prendre pour dupe en feignant d'annuler le mariage...

Stratagème peu orthodoxe

Dans « L'épreuve », comédie de 1740, le riche Lucidor s'éprend d'Angélique, une jeune fille simple et joyeuse. Avant de lui déclarer sa flamme, il décide d'éprouver l'amour qu'elle semble lui porter en ordonnant à son valet de se travestir en gentilhomme fortuné et en le lui proposant comme époux. Dépitée, Angélique dit aimer un riche fermier...

Dans ce jeu de dupes où chacun croit tromper l'autre, l'amour finit par triompher. « Il s'agissait d'accorder au registre comique la part sombre et ambiguë du stratagème peu orthodoxe imaginé par Lucidor », souligne la metteuse en scène Agathe Alexis, cofondatrice du Théâtre de l'Atalante à Paris et qui joue Madame Amelin dans « Les Acteurs de bonne foi ».

Les représentations ont lieu jeudi et vendredi à 20 heures. Le spectacle, une coproduction de la Compagnie du Passage, de la Compagnie Agathe Alexis et du Centre dramatique régional de Tours (F), tournera en Suisse et en France de novembre 2011 à février 2012. (ab)



Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (place Numa-Droz 3), exposition permanente « Jean-Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel ». Ouvert me et sa de 14 à 17 heures.
Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente, legs Yvan et Hélène Amezdroz. Dès le 3 avril, exposition « Neuchâtel: une histoire millénaire ». Ouvert ma-di de 11 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.



Du 8 mai au 21 août, exposition « Citoyenne suisse. 40 ans et après? ». Vernissage samedi 7 mai à 17 heures. Jeudi 5 mai à 12 heures, cours public UNINE. Pêcheurs de l'Adriatique. Conférence de Pascal Griener et Walter Tschopp. Entrée gratuite.

Mardi 10 mai à 12h15, mardi du musée. Exposition « Citoyenne suisse. 40 ans et après? ». Visite commentée par Nicole Baur et Chantal Lafontant Vallotton.

Galleries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition semi-permanente des maquettes historiques.

Exposition de photographies: « Une ville en mouvement ». Ouvert me et di de 13 à 17 heures ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 15 septembre, exposition « Bruits ». Ouvert ma-di de 10 à 17 heures. Entrée libre le mercredi.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 21 décembre 2012, exposition « Sacrée science! Croire ou savoir... ». Ouvert ma-di de 10 à 18h. Entrée libre le mercredi.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 31 juillet, exposition « Mario Botta Architecture et Mémoire ». Ouvert me-di de 11 à 17 heures. www.cdn.ch

Samedi 7 mai à 11h30 (français), visite guidée publique avec Mario Botta. Entrée: adultes, Fr. 8.-, AVS/étudiant, Fr. 5.-.

Galerie des Amis des Arts (esplanade Léopold-Robert 1a), jusqu'au 29 mai, exposition de 31 artistes. Ouvert du ma au ve de 14 à 18 heures, sa et di de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

Galerie du Pommier (rue du Pommier 9), du 5 mai au 30 juin, exposition Chloé Nicolet-dit-Félix: « Regards sur l'école de théâtre du CCN ». Vernissage jeudi 5 mai à 18h30. Ouvert du lu au ve (sauf lundi matin) de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures. Entrée libre.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), du 5 au 28 mai, expo-

sition « Histoires en coupé-collé ». Collages de Viviane Cosman. Vernissage jeudi 5 mai à 18 heures. Ouvert ma de 14 à 18 heures, du me au sa de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures.
Boutique d'information sociale (rue St-Maurice 4), jusqu'au 3 juin, exposition des différents services de la Croix-Rouge Suisse, section Neuchâtel.

Divers

Salon Bleu (fbg du Lac 27), mardi 10 mai à 20 heures, débat public concernant l'implantation éventuelle d'un casino en ville de Neuchâtel. Intervenants: MM. Alain Ribaux, conseiller communal, Lucien Erard, président d'Addiction Info Suisse et Florian Dubail, commissaire, remplaçant du chef de la Police judiciaire du Jura.



L'actualité culturelle

Flûte et piano

Le prochain concert du Lyceum Club sera consacré à la flûte et au piano. Mardi 17 mai, Sofia Verkholtantseva de Salis, flûtiste et Anastasia Voltchok, pianiste se produiront en solo ou en duo dans des œuvres de Carl Philipp Emmanuel Bach, Jean-Sébastien Bach, Henri Dutilleul, Sigfrid Karg-Elert, André Jolivet et Enesco.

Née à Moscou, Sofia Verkholtantseva de Salis a étudié la flûte au Conservatoire de Moscou où elle a obtenu en 2000 le diplôme de concert avec distinction. Elle complète sa formation au Conservatoire de Bâle et obtient les diplômes de concert et d'enseignement.

La pianiste Anastasia Voltchok a fait ses études au Conservatoire Tchaïkovski de Moscou, puis à l'Académie de musique de Bâle. Elle est lauréate de plusieurs grands concours de piano.

Lyceum Club, rue des Beaux-Arts 11, mardi 17 mai à 20 heures.

Les écoliers chantent avec l'ESN

Après sa brillante et émouvante prestation lors des cérémonies d'ouverture du Millénaire, l'Ensemble Symphonique Neuchâtel entame une nouvelle série de concerts avec les écoliers neuchâtelois. A l'occasion de cette 11^e édition, l'ESN a choisi de mettre l'accent sur le patrimoine helvétique, essentiellement romand mais pas uniquement, riche et diversifié, ancien ou actuel, à redécouvrir ou complètement inconnu. L'heure est venue pour l'ESN et les jeunes chanteurs de se plonger dans le répertoire musical de la Suisse dans tous ses styles, ses traditions... et sa création!

Pour ce faire, l'ESN a sollicité cette année non seulement les écoles

primaires mais aussi les tout jeunes enfants des classes enfantines et les élèves du cycle secondaire du canton. **A découvrir au Temple du Bas les 9, 10, 11, 12 et 13 mai à 19h30 ainsi que le samedi 14 mai à 11 heures et 16 heures.**

Concerts de gospel

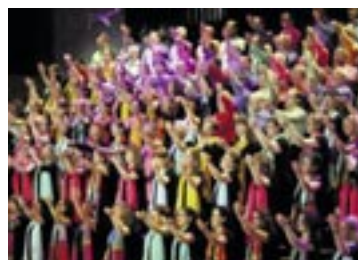
La chorale de la Rochette, dirigée par Pascale Bardet, propose une série de quatre concerts ainsi qu'un culte

gospel, organisé avec l'EREN au Temple du Bas.

En 2007, la chorale composée de membres de l'Eglise a souhaité donner une nouvelle orientation à son répertoire et le style gospel s'est imposé. Cette musique a permis de rassembler des chanteurs de tous les âges (de 14 à 89 ans).

Deux cents chanteurs, vingt musiciens, danseurs et mines seront soutenus par des solistes professionnels et non professionnels: Christine et François Reymond, Gilliane Lehmann et Sophie Noir Kummer. Les chants sont issus du répertoire gospel moderne du Brooklyn Tabernacle Choir de New York, de l'Oslo Gospel Choir et des Continental Singers.

Temple du Bas, mercredi 4 mai, vendredi 6 mai, samedi 7 mai à 20h15, dimanche 8 mai à 17 heures. Culte gospel dimanche 8 mai à 10 heures. Entrée libre, collecte.



La Fête de la danse aura lieu samedi 14 et dimanche 15 mai dans 25 villes de Suisse

La danse anime la cité



Une quinzaine d'écoles de danse de Neuchâtel proposera des cours d'initiation ouverts à tous samedi 14 et dimanche 15 mai. • Photo: Guillaume Perret

Des danseurs neuchâtelois présenteront plusieurs démonstrations samedi 7 mai entre 10h30 et 14h30 au centre-ville. Cette animation constitue un préambule à la Fête de la danse qui se déroulera samedi 14 et dimanche 15 mai dans vingt-cinq villes de Suisse. A Neuchâtel, les écoles de danse proposeront pas moins de 34 cours d'initiation au Théâtre du Passage et à la salle de gymnastique des Terreaux.

Le public découvrira entre autres le break-dance, le jazz et les claquettes. Le restaurant Chez Max et Meuron se

métamorphosera en piste de danse pour accueillir samedi soir un bal animé par DJ Luciano. «Une quinzaine d'écoles de danse de la région participent à l'événement», se réjouit Natalie Francon, coordinatrice locale de la Fête de la danse à Neuchâtel pour RESO, association suisse.

Découverte de la danse pour enfants

Les cours d'initiation à la danse s'adressent au tout public. Les professeurs de danse neuchâtelois organiseront aussi des cours exclusivement réservés aux enfants dès 4 ans. Danse

classique, capoeira et danse créative sont autant de styles à découvrir pour les plus jeunes. Des cours de découverte du tango, de la danse contemporaine et du top rock seront mis sur pied pour les 16 ans et plus.

Du Brésil à l'Europe de l'est

Le restaurant du Passage «Chez Max et Meuron» accueillera plusieurs performances dansantes venues d'Espagne, d'Argentine, des Etats-Unis, du Brésil et de l'Europe de l'est. Le Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel proposera dimanche 15 mai entre 14 et 16 heures des danses de la Renaissance.

Bal animé par un DJ

Le bal T'Amuse constitue l'événement phare de la Fête de la danse à Neuchâtel. Il aura lieu samedi 14 mai de 19h30 à minuit au Théâtre du Passage. DJ Luciano mélangera différents styles de musique pour faire bouger le public. Durant la soirée, les danseuses Amanda Castro et Melinda Stämpfli apprendront respectivement des chorégraphies de samba reggae et de modern jazz au public.

Le billet, valable dans les 25 villes en fête, se monte à 10 francs pour deux jours. Les enfants jusqu'à 16 ans ne payent pas d'entrée. (ak)

Programme complet sur www.fetedeladanse.ch.

Chronique culturelle



Scandale!

Scandale dimanche au Temple du Bas! Tandis que la directrice du théâtre (Brigitte Hool) court vêtue joue de ses jolies jambes dans un sofa «profond comme la mer» pour s'attirer les faveurs du mécène (Jérôme Billy), le chef d'orchestre (Yves Senn) descend la harpiste aux ailes d'ange d'un coup de pistolet et casse l'archet du premier violon. «J'ai trop entendu et je n'écoute plus», chante le critique (Sylvain Muster) intéressé surtout à fricoter avec l'ouvreuse (Sylvia Giepmans). Les musiciens quant à eux font voler leurs partitions et échantonnent continuellement leur place alors que le chœur (de l'Université) se mouche et chuchote. Ces bruits font partie de la partition d'Opus X – une œuvre drôle qui aborde des thèmes graves – composée par Muster sur un livret de Michel Beretti. Absolument surprenant et très bien fait! Or, ce qui surprend plaît et ce qui plaît est écouté avec plaisir et intérêt... A deux pas du Temple du Bas, à la même heure, le Théâtre de l'Unité donnait une version assez délirante de l'histoire de la ville avec un vrai incendie et une vraie inondation... Surprenant également. Neuchâtel vu autrement, c'est très exactement cela!

Patrice Neuenschwander



27.-

*Aquarelles de Dadou Gête,
artiste peintre dans le Jura neuchâtelois
Recettes de cuisine de restaurateurs régionaux*

Des balades à croquer

Cet ouvrage, véritable balade artistique et culinaire, est né de deux passions: la nature et l'aquarelle. Dadou vous invite, au fil des pages, à découvrir ou revisiter notre beau pays de Neuchâtel. Au-delà de l'expression picturale, vous y trouverez quelques recettes gentiment offertes par des restaurateurs de la région.

A vous, pour le plaisir des yeux et du palais...

Ouvrage de 36 pages intérieures au format 24 x 21 cm, impression en quadrichromie sur papier Conqueror chamois 160 gm², couverture imprimée en quadrichromie sur papier Conqueror chamois 250 gm², reliure Wiro.



Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, case postale 95, 2006 Neuchâtel

..... ex. de l'ouvrage **«Des balades à croquer»** de Dadou Gête au prix de **Fr. 27.-**.

(TVA 2,5% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom: _____

Prénom: _____

Rue et N°: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

Date: _____

Signature: _____

Le clin d'œil du délégué à l'environnement, à la mobilité et au développement durable

Pour les générations futures ?

Pierre-Olivier Aragno



Fukushima, mars 2011... Un monstre de béton et de fer souffrant de ballonnements incontrôlables lâche une quadruple flatulence ionique dans l'atmosphère... Malgré les efforts des secouristes kamikazes qui se relaient furtivement avec leurs petits seaux d'eau de mer, les entrailles de cet animal continuent de gargouiller et d'émettre son contenu dans l'atmosphère et dans l'océan voisin. Les mesures urgentes faites de bouts de ficelle ne parviennent pas à achever ce monstre agonisant... La lutte n'est pas finie...

Ce n'est pas le dernier Manga ou le futur scénario de Terminator 18, mais bel et bien la réalité... Et oui... l'Homme est parvenu à créer une machine infernale. Lorsqu'elle s'emballe plus rien ne l'arrête... La marmite surchauffée et boum! Résul-



« Déplacés, contaminés, les enfants sont les premières victimes... » • Photo: Kim Kyung-hoon / Reuters

tat: un nouveau drame, des milliers d'humains atteints dans leur santé, leur vie... Déplacés, contaminés, les enfants sont les premières victimes... Quel cadeau pour les générations futures!

Dix-neuf ans après le sommet de la Terre de Rio qui a permis le consensus d'un grand nombre de nations sur la nécessité de considérer les limites des ressources terrestres afin de ne pas compromettre les générations futures.

Dix-neuf ans d'efforts pour incorporer dans les esprits que nos actions doivent s'inscrire dans la durée... Si si!!! Quelle réussite!

Risques faibles qu'ils disaient... Mais qu'est-ce que cela signifie?... Même si l'occurrence d'un accident majeur est peut-être faible, les conséquences sont telles que la seule question valable est: le risque est-il acceptable? Les événements de Fukushima ne peuvent que convaincre du contraire ne serait-ce que par l'application du principe de précaution.

Eviter que le scénario se répète ne peut passer que par la recherche de solutions nouvelles, créatives, intelligentes permettant au système de fonctionner dans la durée. La recherche de l'efficacité énergétique, de nouvelles productions d'énergies renouvelables ouvre un champ d'exploration très vaste. Il faut faire preuve d'imagination, tenter des mélanges de domaines improbables...les seuls véritables écueils sont les inévitables pessimistes... Les seuls risques d'ouvrir de nouvelles voies sont éventuellement financiers, risques faibles... mais assurément plus acceptables...!

P.-O. A.

La Ville jeune

Ciné-club Halluciné, vendredi 6 et samedi 7 mai à 20h30 à l'Aula des Jeunes-Rives (Espace Louis-Agassiz 1, festival international des très courts métrages. Entrée: Fr. 8.- (membres Halluciné Fr. 5.-. www.trescourt.com/neuchatel

Groupe Jeunes + Nature, Pro Natura Neuchâtel, samedi 21 mai 2011 « Journée portes ouvertes sur la forêt »: pour familles avec enfants entre 6-13 ans. Balade, activités pratiques et jeux dans la forêt du bois de l'Hôpital. Rendez-vous à 9 heures au parking du Rocher de l'Ermitage, au-dessus du Jardin botanique de la ville de Neuchâtel.

Renseignements et inscriptions: <http://www.pronatura.ch/ne/> (page jeunesse) ou tél. 077/433 02 51.



La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00.

La piscine intérieure sera fermée au public samedi 7 mai dès 19h30 (sortie de l'eau à 19 heures) en raison d'un match de water-polo. Réouverture dimanche 8 mai à 9 heures.

Football corporatif Terrain des Charmettes
Mercredi 4 mai, 18h45, OFS-Stonhage-Medtronic, groupe B.
Jeudi 5 mai, 20h15, Baxter-FEN fête de l'Uni, groupe A.
Lundi 9 mai, 18h45, Casa d'Italia-Celgene, coupe.
Mercredi 11 mai, 20h15, Bar 21-Medtronic, groupe B.

Football
Mercredi 4 mai, terrain naturel Pierre-à-Bot, 19h, Serrières C1-Xamax M13, coupe neuchâteloise.

Vendredi 6 mai, nouveau terrain synthétique Pierre-à-Bot, 20h15, Audax-Espagnol, vétérans.
Samedi 7 mai, nouveau terrain synthétique Pierre-à-Bot, 9h, Serrières-Fleurier, juniors E1.
A 10h30, Serrières-Boudry, juniors D3.
A 14h30, Serrières-Team Littoral, juniors B.
A 17h, Serrières II-Cortailod, 2^e ligue.
Dimanche 8 mai, nouveau terrain synthétique Pierre-à-Bot, 16h, Audax-Boudry, 3^e ligue.
Mercredi 11 mai, nouveau terrain synthétique Pierre-à-Bot, 20h15, Serrières-Etoile, juniors C2.
Mercredi 11 mai, stade de la Maladière, 19h45, Xamax-Thoune, Axpo super league.

Rugby
Samedi 7 mai, terrain de Puits-Godet, 13h30, Neuchâtel-Yverdon Amazo-

nes-Lucerne, ligue féminine.
A 15h, NSRC-Berne, LNB.

Hockey sur gazon
Dimanche 8 mai, terrain synthétique Pierre-à-Bot, 13h, NHC-Red Sox Zurich, LNB.

Basketball
Dimanche 8 mai, halle A, salle N° 2 de la Maladière, 10h, MJ Basket-Nyon Basket, U15.

Voile
Samedi 7 et dimanche 8 mai au port du Nid-du-Crô. Critérium des Surprise.
Samedi coupe Farewell.
Dimanche: à disposition du CC: 9h30, dernier départ possible: 15h.





Le Conseil général approuve à la quasi unanimité les comptes de l'exercice 2010

Eclaircie sur les comptes de la Ville

Le Conseil général a accepté par 37 voix, aucune opposition et une abstention PopVertsSol le rapport de l'exécutif concernant la gestion et les comptes de l'exercice 2010. La Ville boucle ses comptes 2010 avec un excédent de revenus de près de 2 millions, alors que le budget prévoyait un déficit de 6,3 millions de francs. La surprenante amélioration des recettes fiscales est à l'origine de ce bon résultat. Le produit de l'impôt sur les personnes morales a connu une embellie de 22,7 millions de francs par rapport au budget. Les rentrées fiscales des personnes physiques, elles, ont chuté de 2,8 millions.

Les comptes de l'exercice 2010 présentent des charges de 261,5 millions de francs pour 263,5 millions de revenus. Au moment d'établir le budget, en automne 2009, le contexte économique international ne permettait pas de prévoir à quel point la Suisse serait touchée par la crise. Les prévisions annonçaient une faible croissance. Contre toute attente, les pays exportateurs comme l'Allemagne ou la Suisse ont conclu de bonnes affaires avec des pays émergents. A Neuchâtel, les entreprises de la place jouissent d'une bonne santé financière.

Crainte de la Commission financière

La Commission financière s'est déclarée satisfaite de passer d'un déficit à un bénéfice confortable. Elle salue la décision du Conseil communal de procéder à des amortissements extraordinaires à hauteur de 4 millions de francs et d'anticiper le passage au principe d'échéance: l'exécutif a réglé un montant de 7 millions de francs sur 10 pour l'aide sociale. Les commissaires regrettent toutefois que la situation financière de la Ville dépende si fortement d'un seul contribuable. Ils craignent la cantonalisation des impôts des personnes morales. Du côté des charges, la Commission félicite le Conseil communal et les chefs de service pour leurs efforts. Elle déplore que certains investissements aient été abandonnés ou reportés. Le traitement tardif de nombreux dossiers, motions et postulats a suscité le mécontentement des commissaires. Ils attendent des solutions concrètes pour remédier à cette situation.

La gauche regrette le manque d'investissements

«Septante motions et postulats restent en suspens: on se moque de nous et des citoyens», a lancé Nicolas de Pury du groupe PopVertsSol, très

critique vis-à-vis du rapport sur la gestion et les comptes 2010. Il a également déploré «une mauvaise prévision des comptes» qui passe d'un déficit de près de 7 millions de francs à un bénéfice de 2 millions. Thomas Facchinetti du groupe socialiste, lui, a salué les choix politiques adéquats du Conseil communal. «Le dynamisme de la Ville profite à ses habitants et s'étend au-delà des frontières communales», a-t-il souligné. D'après ses propos, la réforme de la fiscalité sur les personnes morales ne doit pas entraver cette dynamique. La gauche regrette qu'une grande partie des investissements n'ait pas pu être menée.

«La Ville doit investir»

«Faisons bon usage de cette manne inespérée, elle ne durera pas», a déclaré Jean-Charles Authier du groupe PLR, satisfait du résultat des comptes 2010. La Ville doit investir dans l'entretien de ses bâtiments, dans la redéfinition du rapport entre la ville et le lac et enfin dans le désendettement, selon le PLR. «Nous attendons toujours les rapports concernant le complexe de la Maladière, le plan de mobilité professionnelle et la culture», a encore relevé le porte-parole PLR.

«Les finances de la Ville reposent sur des bases fragiles», constate Luciano Bocchi. Il y a toujours moins de contribuables qui payent toujours plus d'impôts, a-t-il conclu.

«Construisons l'avenir»

«Les comptes 2010 sont bons comme l'étaient ceux de 2009, et comme le seront encore ceux de 2011 et de 2012 pour autant que la nouvelle loi soit acceptée», a indiqué Alain Ribaux, Directeur des finances. Le budget a été établi en 2009, en temps de crise. «Nous sommes restés prudents sans exagération», a précisé le conseiller communal. Concernant la menace d'une cantonalisation partielle des impôts des personnes morales, il a déclaré que la Ville ne s'opposerait pas à un certain rééquilibrage, par solidarité envers les autres communes. En 2013, «les cartes seront complètement redistribuées» avec une refonte de la péréquation et une avancée dans le désenchevêtrement. Des fusions de communes pourraient notamment poindre à l'horizon dans le cadre de la construction de l'agglomération. «Réjouissons-nous de ce bon résultat et construisons l'avenir sur des bases financières solides», a conclu Alain Ribaux. (ak)

De gauche à droite: Daniel Perdrizat, président de la Ville, Catherine Loetscher Schneider, présidente du Conseil général, Jean-Louis Fousseret, maire de Besançon et Franco Polcri, maire de Sansepolcro.



Le Conseil général accueillait les maires

La parole au

Le Conseil général a reçu lundi une délégation des villes jumelées de Besançon et Sansepolcro. Après une balade dans les rues de la cité et une visite guidée de l'Hôtel de Ville, les maires toscan et français sont montés au perchoir pour expliquer les enjeux de leurs villes et célébrer les liens d'amitié avec Neuchâtel.

Dans le cadre du Millénaire, le Conseil général a souhaité partager quelques moments avec le Parlement des jeunes et les trois villes jumelées avec Neuchâtel. Sansepolcro et Besançon étaient les premières à honorer l'invitation.

Le maire de Besançon Jean-Louis Fousseret a relevé les affinités entre les deux villes. «Nous avons la même culture, les mêmes envies. Nous



Jean-Louis Fousseret et Franco Polcri respectivement maires de Besançon et de Sansepolcro ont visité l'Hôtel de Ville lors de leur passage à Neuchâtel lundi 2 mai.

de Besançon et de Sansepolcro

ix villes jumelées

sommes des cousins germains», a-t-il déclaré. Jumelées depuis bientôt 36 ans, Neuchâtel et Besançon entretiennent des relations «amicales», mais aussi «économiques et touristiques». Elles travaillent de concert dans divers domaines, dont la coopération au développement.

Jean-Louis Fousseret a fait un rapide tour d'horizon des mesures engagées en matière de politique économique, de développement durable et de transports pour préparer Besançon aux «défis du XXI^e siècle». Et de souligner l'importance «capitale» pour sa ville et le canton de Neuchâtel de l'inauguration en décembre prochain de la nouvelle ligne TGV entre Mulhouse et Dijon, qui mettra la cité bisontine à deux heures de Paris.

Message de fraternité

Visiblement ému, le maire de Sansepolcro s'est dit «sincèrement enchanté» par Neuchâtel et a loué «la cordialité et la gentillesse» de ses habitants. Evoquant les difficultés issues de l'immigration extracommunautaire en Italie, Franco Polcri a expliqué la politique d'ouverture pratiquée par sa ville, jumelée depuis 1997 avec Neuchâtel et millénaire l'an prochain.

«Il n'y a pas de peuples nouveaux. Les hommes sont tous les mêmes: ils ont besoin de respect, d'autonomie et d'espoir», a-t-il déclaré dans un message de fraternité. Franco Polcri a invité les autorités neuchâtelaises à revenir prochainement à Sansepolcro, car elles seront toujours bienvenues, comme il l'a ressenti ici aussi, «chez elles!» (ab)



La présidente du Conseil général Catherine Loetscher a donné connaissance à ses collègues de la réponse du Bureau à la lettre du Conseil d'Etat qui, saisi par les cinq élus ayant démissionné de l'UDC, invite le législatif de la Ville à revoir sa façon d'interpréter le règlement et à revenir sur sa décision de ne pas accorder aux démissionnaires le droit de constituer un groupe et de siéger dans les commissions. En substance, le Bureau a décidé de solliciter une expertise juridique indépendante avant de se déterminer. La décision de nous exclure des commissions prise le 14 mars par le Conseil général est nulle et non avenue, a lancé Maria Angela Guyot au nom des ex-UDC. Et plus vite on l'acceptera, mieux cela vaudra ! Blaise Péquignot (PLR) n'est pas de cet avis. Autoriser votre collectif anonyme à former un groupe dénaturerait le sens de la représentation proportionnelle, a-t-il déclaré. S'énervant quelque peu devant la véhémence de Maria Angela Guyot, Nicolas de Pury s'est exclamé : «Cessez de bringuer! Vous vous êtes mis vous-mêmes dans cette situation! Nous ne sommes pas d'accord de cocufier l'électorat...» (pn)

 Conseil général: dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les groupes politiques ont la parole

Groupe socialiste

Thomas Facchinetti: «Dans un contexte économique mondial vulnérable, la ville de Neuchâtel tire son épingle du jeu avec des finances qui bouclent sur un bénéfice, une fortune qui continue d'augmenter et une dette qui poursuit sa baisse. Ce n'est pas le fruit du hasard mais des choix politiques intelligents faits ces dernières années.

L'emploi y a augmenté de presque 1000 postes cette dernière décennie, le nombre d'habitants a progressé de près d'un millier de personnes et environ 600 nouveaux logements ont été construits durant cette période. Le marché du logement reste cependant tendu et la création de logements supplémentaires accessibles à toutes les bourses est indispensable.

On soulignera aussi que la Ville remplit très largement l'objectif de l'initiative populaire fédérale des jeunes socialistes pour éviter que le salaire le plus haut ne dépasse 12 fois le plus bas. Pour le personnel communal de Neuchâtel c'est limité à 5 fois!

Un enjeu fondamental pour l'avenir de Neuchâtel réside dans la fiscalité, en particulier celle des personnes morales. Le dynamisme de la ville de



Le groupe socialiste relève que l'enjeu fondamental pour l'avenir de Neuchâtel réside dans la fiscalité, en particulier celle des personnes morales.

Neuchâtel qui profite à tout le canton, ne doit pas être entravé mais au contraire renforcé. Entraver l'essor des uns en espérant relancer celui des autres pourrait conduire au déclin de tous! Il faut stimuler et soutenir les régions en

difficulté avec des instruments adéquats de solidarité cantonale.»

Groupe PopVertsSol

Nicolas de Pury: «D'un déficit prévu de 6,9 millions de francs, les comptes 2010 présentent un bénéfice de près de 2 millions. PopVertsSol salue l'attitude du Conseil communal qui en a profité pour faire des amortissements extraordinaires et certaines provisions.

Notre groupe trouve regrettable, au vu de la bonne santé de l'exercice, que plus de la moitié des investissements n'ont pu être lancés ou menés à bien. A l'heure où il y a urgence pour construire durablement notre future agglomération, ce manque en ressources humaines demeure inquiétant.

Notre législatif a plus de 70 demandes d'études en suspens auprès du Conseil communal. Certaines datent de plusieurs années. Ces motions et postulats sont les seuls outils que possèdent les conseillers généraux pour faire travailler «politiquement» le Conseil communal. Rappelons que le Conseil communal a 2 ans réglementairement pour répondre par écrit à de telles demandes. Tout comme la Commission financière, PopVertsSol trouve inacceptable cette situation, dont le Conseil communal est seul responsable, par le choix des priorités de gestion qu'il se donne. Dans sa réponse, le Conseil communal nous a affirmé que sa priorité n'était

pas de répondre aux demandes d'études du législatif. C'est d'une insoutenable légèreté politique à notre égard, avons-nous répondu!»

Groupe PLR

Jean-Charles Authier: «Il serait de mauvais goût de ne pas exprimer sa satisfaction devant les résultats des comptes 2010. L'un dans l'autre, c'est une amélioration de près de quelque 19 millions de francs par rapport au budget que nous pouvons nous réjouir de retrouver sous la ligne.

L'amélioration est certes spectaculaire, mais elle aura principalement dépendu d'un critère sur lequel notre emprise est très limitée: je parle des recettes fiscales sur les personnes morales, qui nous auront rapporté en 2010 22 millions de plus que projeté. Que ces contribuables en soient remerciés.

Mais bien sûr, il ne suffit pas d'augmenter ses revenus pour présenter des comptes sains, il faut encore maîtriser l'autre partie du tableau: les dépenses. Et là, notre Administration a effectué un travail de gestion remarquable, qui l'a vue diminuer ses charges de fonctionnement (2,5 millions d'amélioration comptes à comptes). Si l'on considère au surplus que nous vivons encore une période très clémente au regard de la charge des intérêts et que les amortissements ont eux aussi diminué, nous comprenons comment nous avons pu profiter à plein de l'élan qui nous a été offert par nos contribuables.»

Conseil général

Quels étaient les présents?

Présidence de M^{me} Catherine Loetscher Schneider (PopVertsSol).

Y compris la présidente, 40 membres sont présents: M^{mes} et MM. Jean-Charles Authier (PLR), Matthieu Béguelin (Soc), Claude Béguin (Soc), Amélie Blohm Gueissaz (PLR), Luciano Bocchi (Ind), Fabio Bongiovanni (PLR), Alexandre Brodard (PLR), Sylvain Brossin (Ind), Roy Cairala (Ind), Khadija Clisson Perret (Soc), Nicolas de Pury (PopVertsSol), Jean Dessoulavy (PLR), Martine Docourt Ducommun (Soc), Pascal Domatezo (Ind), Philippe Etienne (PLR), Thomas Facchinetti (Soc), Michel Favez (PopVertsSol), Olivier Forel (PopVertsSol), Yves Froidevaux (PopVertsSol), Anne-Frédérique Grandchamp (UDC), Jonathan Gretillat (Soc), Maria Angela Guyot (Ind), Pascal Helle (PopVertsSol), Daniel Hofer (Soc), Katja Lehr (PLR), Philippe Loup (Soc), Nicolas Marthe (PLR), Caroline Nigg (PopVertsSol), Béatrice Nys (PopVertsSol), Grégoire Oguey (Soc), Blaise Péquignot (PLR), Hélène Perrin (Soc), Sabrina Rinaldo Adam (Soc), Christophe Schwarb (PLR), Hélène Silberstein (PopVertsSol), Christian van Gessel (PopVertsSol), Nathalie Wust (Soc), Joël Zimmerli (PLR), Laura Zwygart de Falco (Soc).

Excusée: M^{me} Cristina Tasco (Soc).

Le Conseil communal était représenté par M. Daniel Perdrizat (PopVertsSol), président, M. Alain Ribaux (PLR), vice-président, M^{me} Françoise Jeaneret (Soc), M. Pascal Sandoz (PLR) et M. Olivier Arni (Soc), conseillers communaux.

A propos...



Bon ménage?

Tour d'horizon de l'actualité sportive et politique. Constat? La violence succède à l'arrogance; la discrimination raciale s'affiche ostensiblement, sinon subrepticement mais ne saurait remettre en cause «la glorieuse incertitude du sport». En politique, la contestation se fait progressivement jour et les prochaines échéances budgétaires et électorales ne sont pas de nature à calmer le jeu.

Quelques notes d'espoir et d'amitié sont toutefois à mettre au crédit de la cuvée d'un jour. De fait, le vainqueur du Tour de Romandie, l'australien Cadel Evans déclare «Je suis toujours heureux de gagner ici,» tout en soulignant «C'est un peu mon chez moi loin de chez moi!». Dans un contexte pas toujours propice aux bons mots, ceux-ci peuvent être touchants. Et les maires de Besançon, Jean-Louis Fousseret, et de Sansepolcro, Franco Polcri, villes jumelées avec Neuchâtel déclaraient de concert lors de leur dernière visite «On se sent chez soi à Neuchâtel». Ces propos, appréciables au demeurant, démontrent que notre cité, fièrement millénaire, certes pas parfaite, peut cependant être tout à la fois conviviale et attrayante, ces deux témoignages l'attestent.

Il serait bien d'en prendre conscience, ne serait-ce que l'espace d'un instant.

Rémy Voirol

Coup de balai

Un grand coup de balai sera donné dans toute la Suisse les 13 et 14 mai prochains à l'occasion des journées nationales des déchets et des ressources. La Ville de Neuchâtel participe comme de nombreuses autres communes suisses à cette opération. Le samedi 14 mai, de 8 à 17 heures, le Service de la voirie sensibilisera la population à l'importance de la propreté dans la ville. Une vingtaine de lycéens âgés de 17 à 18 ans coiffés d'une casquette et revêtus d'un T-shirt particulier distribueront aux passants 3'000 petites boîtes vertes destinées à recevoir les mégots de cigarettes qui n'ont rien à faire par terre et encore moins dans le ruisseau de la rue du Seyon.

La Ville officielle

Offre d'emploi

La Ville de Neuchâtel poursuit une politique active en matière d'accueil extra-familial des enfants. Son Réseau d'accueil, destiné aux enfants âgés de 4 mois à 12 ans, est réparti sur plusieurs sites dans les différents quartiers. Dans une perspective de renforcement de l'offre, son Service de la Jeunesse & de l'Intégration met au concours plusieurs postes, fixes et temporaires, dont les dates d'entrée en fonctions s'échelonneront entre les mois de juin et d'octobre 2011.

Pour l'Accueil préscolaire (crèches)

1. un-e directeur-trice à plein temps, au bénéfice d'un diplôme en Direction d'institutions éducatives, sociales et socio-sanitaires,
2. des éducatrices-trices de l'enfance à temps partiel (taux à définir et à discuter),
3. un-e éducateur-trice de l'enfance à 80% pour un remplacement de juin à octobre 2011.
4. deux éducatrices-trices remplaçant-e-s itinérant-e-s à temps partiel pour l'ensemble des crèches communales.

Pour l'Accueil parascolaire (Accueil des écoliers)

5. un-e responsable de structure d'accueil parascolaire à 80%,
6. des animateurs-trices à temps partiel. (notamment à 30%, 40%, 50%, et 75%).

Pour chacune de ces fonctions, un titre pédagogique reconnu de niveau ES ou HES est indispensable.

Nous proposons un cadre de travail professionnel, avec un projet institutionnel centré sur le bien-être des enfants et la collaboration avec les familles. Les projets et objectifs pédagogiques évoluent avec l'implication des personnes qui composent nos équipes éducatives et de directions.

Si l'un de ces postes vous intéresse, c'est avec intérêt que nous attendons votre dossier complet, dans lequel vous préciserez le numéro du poste pour lequel vous faites acte de candidature, ainsi que le taux d'activité souhaité, jusqu'au **11 mai 2011** à l'adresse suivante:

Service de la Jeunesse & de l'Intégration
Case postale 38
2003 Neuchâtel

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la direction du Service de la Jeunesse & de l'Intégration. tél. 032 717 74 40. Notre site www.jeunesse-integration-ne.ch/enfance peut aussi vous apporter des précisions quant au fonctionnement de nos différentes structures.

Exposition au Péristyle

La bibliothèque multiculturelle Bibliomonde présentera le livre «Proverbes d'ici et d'ailleurs» illustré par Marianne Schneeberger et Albeiro Sarria au cours d'une exposition qui aura lieu du 18 au 22 mai au Péristyle de l'Hôtel de Ville.

Durant cette semaine, d'autres manifestations auront lieu, à savoir:

- mercredi 18 mai de 14 à 16 heures, atelier de peinture «aquarelle et technique mixte», pour enfants et adultes;
- jeudi 19 mai à 19 heures, soirée proverbes, animée par Ruben Pensa et Carlos Diaz;
- vendredi 20 mai à 19 heures, proverbes théâtralisés par Gladys Corredor «Chiqui».

Vernissage de l'exposition, mardi 17 mai à 19 heures. Exposition ouverte de 8 à 18 heures.

Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que le Conseil général, dans sa séance du 2 mai 2011, a approuvé les comptes et la gestion de la Ville de Neuchâtel pour l'année 2010.

Neuchâtel, le 4 mai 2011.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président, Daniel Perdrazat
Le chancelier, Rémy Voirol

Troc à La Coudre

Le groupe «café-sirop» du lieu de vie de la Coudre organise un troc d'habits, d'objets divers et de jeux-jouets, **samedi 7 mai de 9 à 14 heures dans la cour du collège du Crêt-du-Chêne.**

Habits et objets divers (location d'une table Fr. 10.-).

Jeux-jouets (location d'un emplacement Fr. 3.-). Gratuit si les parents louent une table. Prévoir une couverture pour exposer les jouets par terre.

Petite cantine.

Inscriptions et renseignements:
Annick Collaud, tél. 032 753 99 49.

Vente publique à la Rotonde

La Ville de Neuchâtel organise samedi 7 mai de 10 à 13 heures une vente publique dans la grande salle de la Rotonde. Mobilier, vaisselle et équipement divers: tout doit disparaître avant le début des travaux de rénovation. Les objets achetés seront payés comptant et enlevés immédiatement.

Renseignements complémentaires: Claude Debrot, tél 079 388 16 57.

Projet «Microcity»


La Ville de Neuchâtel a le plaisir de convier les habitants à une séance d'information publique relative au chantier du bâtiment «Microcity» et aux chantiers des espaces publics de l'avenue du Mail, de la rue Marie-de-Nemours, de l'avenue de Bellevaux et de la rue de la Maladière, le:

jeudi 19 mai à 19h30, dans la salle polyvalente de la nouvelle école primaire de la Maladière (avenue du Mail 13).

Direction de l'environnement

La chronique musicale de...

Corn'Rock Festival


 Mathieu
Neuenschwander

Aujourd'hui nous évoquons un nouveau venu dans l'univers des festivals de la région. La première édition du Corn'Rock Festival se tiendra à Cornaux les 27 et 28 mai prochains. A vos guitares, ça va rocker!

Le Corn'Rock est né, entre 2 riffs de guitares acérés, dans l'esprit hautement créatif de Stéphane Geiser. Informaticien le jour, guitariste de November-7 la nuit, Stéphane nourrit l'ambition de monter une manifestation «rock» depuis de nombreuses années déjà. Bien décidé à en faire profiter son village d'origine, il frappe à la porte, en compagnie de son associé Matt Walters (également guitariste chez N-7), des autorités de Cornaux. Salut, ça vous dirait qu'on organise des concerts de rock sur le terrain de foot de la commune? Armé d'un dossier en béton et d'un projet qui tient la route, les responsables ont immédiatement été séduits par l'idée. En avant donc pour une première



A Virtual Friend • Photo: www.ricchy.ch

dont les organisateurs ont bichonné la programmation dans les moindres détails. Le staff du Corn'Rock a élaboré deux soirées pur rock, avec huit groupes de qualité premium, un bar ainsi qu'un choix de restauration. Mais que se passe-t-il si il pleut? Ils ont pensé à tout! Le festival est 100% couvert!



Cebbe • Photo: sp

Et c'est parti pour le programme! Le vendredi 27 mai, le Corn'Rock poussera son premier cri à 18 heures avec l'entraînante pop-rock francophone de «Cebbe»! A 19h30, le volume sonore montera d'un cran avec le Power Blues-Rock de «Shas-Raal». Ce trio, issu d'un accident industriel, sur-vitamera les titres des grands du genre (ZZ Top, Kenny Wayne Shepherd, Doyle Bramhall II ou AC/DC)! A 21 heures, «A Virtual Friend» et son électro-pop enivrante investira la scène. Leur musique s'est déjà exportée à l'autre bout du monde, le groupe donnait un concert à Fufuoka au Japon en février dernier. Pour clore ce premier soir,

«Deep Kick», le groupe neuchâtelois dont tout le monde parle, électrisera définitivement la foule dès 22h30.

La soirée du samedi 28 mai débutera dès 18 heures de manière sanguinolente avec «Poison Heidi» et sa mise

en scène à la Alice Cooper! Les argoviens de «Chapter II» balanceront ensuite leur rock-métal dès 19h30, emmenés par Natalia, leur énergique chanteuse. «Manitu» du Jura et son rock incisif, percutant, mélodique et mélancolique fera planer les festivaliers dès 21 heures. Enfin la soirée se terminera avec le groupe du boss: «November 7» qui défendra, dès 22h30, Season 3, son dernier album dans un live explosif et énergique. Un show qui a permis au groupe de partager la scène avec des artistes de renommée mondiale.

Un tarif qui rock: 20 francs pour un jour, 30 francs pour les 2 soirs!
www.cornrock.ch

M.N.

A travers l'histoire



En descendant depuis le Val-de-Ruz, la rivière du Seyon était jalonnée de plusieurs «gors» (ou gouffres) qui l'amenaient progressivement au niveau du lac. A l'emplacement de l'actuelle station inférieure du funiculaire Ecluse-Plan, le Seyon chutait d'une hauteur de 8 mètres environ. La déviation du Seyon en 1844, suivie de la création de la rue de l'Ecluse, a fait disparaître, en l'aplanissant, le gor du Seyon. Lithographie de Walter Welter, 1840 (Musée d'art et d'histoire).

Plus d'informations sur cette image: www.imagesdupatrimoine.ch. Vincent Callet-Molin.



Visites de la Collégiale

Dans le cadre des festivités du Millénaire, le Service de l'urbanisme de la Ville propose des visites insolites de la Collégiale et de son chantier, en collaboration avec l'Office cantonal de la protection des monuments et des sites et la commission technique de la Collégiale.

L'édifice religieux actuellement en restauration vaut le coup d'œil. Il a été tout spécialement emballé et décoré aux couleurs du Millénaire.

Les explications données en première partie de visite s'adressent à un large public. En revanche, le parcours, par petits groupes, sur des échafaudages impressionnants requiert d'avoir une bonne condition physique, de ne pas être sujet au vertige et de porter des chaussures adaptées. L'accès aux échafaudages est interdit aux enfants de moins de 12 ans. Les mineurs de moins de 16 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

Les visites commentées thématiques auront lieu les lundis suivants à 17 heures et à 18h30:

Lundi 16 mai: **La construction de la Collégiale aux XII^e et XIII^e siècles vue par l'archéologie**, par Christian de Reynier, archéologue à l'Office cantonal de la protection des monuments et des sites.

Lundi 30 mai: **La restauration de la Collégiale au XIX^e siècle**, par Claire Piguet, historienne des monuments à l'Office cantonal de la protection des monuments et des sites.

D'autres visites auront lieu en juin, juillet et août. Nous y reviendrons dans une prochaine édition.



Université populaire neuchâteloise

L'Université populaire neuchâteloise informe le public qu'il reste quelques places dans le cours suivant:

Découverte de la voile

par M. Jean-Christophe Zesiger, les 21, 22, 28 et 29 mai de 13 à 16 heures. *Ce cours a pour objectif de faire découvrir les principes de la navigation à voile et de faire comprendre les manœuvres de base du fonctionnement d'un voilier.*

En cas de mauvaises conditions météorologiques, la sortie sera reportée. Prix: 270.- pour les 4 sorties.

Renseignements et inscriptions: Université populaire neuchâteloise, tél. 032 725 50 40 (lu 9-12h, je 14-17h. <http://upn.cpln.ch>

La Ville officielle



Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Laurent Maye, architecte à Cortaillod (Bureau Etienne Maye SA), d'un permis de construire pour l'agrandissement de balcons 31, rue Auguste-Bachelin, article 8232 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Jacques Haldenwang. Les plans peuvent être consultés du 29 avril au 31 mai 2011, délai d'opposition.

Demande de la Copropriété des Fahys 161-163, d'un permis de construire pour la fermeture vitrée des balcons 161-163, rue des Fahys, article 9959 du cadastre de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 29 avril au 31 mai 2011, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Pierre Gurtner, architecte à Renens (Arcature SA), d'un permis de construire pour la transformation de l'immeuble et l'aménagement d'un casino 14, faubourg du Lac, article 6350 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Barrière de Neuchâtel SA. Les plans peuvent être consultés du 29 avril au 31 mai 2011, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Philipp Brühlmeier, architecte à Lausanne (Burckhardt + Partner SA), d'un permis de construire pour la surélévation de bureaux provisoires 111, route de Pierre-à-Bot, article 14126 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Baxter BioScience Manufacturing Sàrl. Les plans peuvent être

consultés du 6 mai au 6 juin 2011, délai d'opposition.

Demande de Monsieur François Comte, architecte à Neuchâtel (Fovea architectes Sàrl), d'un permis de construire pour la transformation, surélévation, démolition partielle et reconstruction des bâtiments 1, rue de la Pierre-à-Mazel et 2, rue de la Maladière, articles 7902 et 11232 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société simple Gerritzen Gueissaz. Les plans peuvent être consultés du 6 mai au 6 juin 2011, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Fabrice Kocher, architecte à Neuchâtel (FK architecture Sàrl), d'un permis de construire pour l'installation d'un ascenseur - adaptation d'un projet sanctionné 5, rue Louis-Bourguet, article 7605 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Antonio Fiorentini. Les plans peuvent être consultés du 6 mai au 6 juin 2011, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire



Conférence publique

Dans le cadre de sa participation au projet Holistic, la ville de Neuchâtel organise une conférence, **mardi 10 mai de 18 heures à 19h30 à l'Aula des Jeunes-Rives** (espace Louis- Agassiz 1) sur le thème: «Je rénove mon bâtiment!»

Après l'accueil par le conseiller communal Olivier Arni, Steeve Michaud, responsable de la gestion énergétique des bâtiments au Service cantonal de l'énergie et de l'environnement parlera des subventions proposées par la Confédération et le Canton pour l'assainissement.

Maurice Grünig, délégué à l'énergie de la ville de la Chaux-de-Fonds, donnera des informations indispensables pour mener à bien un projet de rénovation, avant de passer la parole au public pour les questions.

L'entrée est libre et ouverte à toutes et à tous.



Echos

■ Vendredi 29 avril, le Conseil communal in corpore a assisté à l'arrivée du Tour de Romandie.

■ Demain, le Conseil communal sera représenté par M. Pascal Sandoz, directeur de la sécurité, à l'assemblée générale de la Société suisse des Spécialistes en Protection incendie et en Sécurité (SSPS), section romande.

■ Samedi 7 mai, M^{me} Françoise Jeanneret, directrice de la culture, représentera les Autorités communales, au vernissage de l'exposition «Citoyenne suisse. 40 ans et après?», au Musée d'art et d'histoire.

■ Samedi 7 mai, le Conseil communal sera représenté par M. Alain Ribaux, directeur du développement économique, à la cérémonie de remise des prix du concours Institut Horlogerie Cartier 2011, au Musée d'art et d'histoire.

■ Vendredi 13 mai, le Conseil communal sera représenté par M. Alain Ribaux, vice-président, à l'assemblée générale de la Fédération Suisse des Architectes Paysagistes.

■ Vendredi 13 mai, MM. Alain Ribaux, vice-président et Rémy Voirol, chancelier, représenteront les Autorités communales, à l'assemblée générale de la Société des administrateurs et fonctionnaires des communes neuchâteloises.

■ Le Conseil communal a adressé ses vœux et félicitations à Mme et M. Ruth et Jean Fred Boekholt-Weyermann, à l'occasion du 50^e anniversaire de leur mariage, à M^{mes} et MM. Emma et Michel Guenot-Theiler, Susanne-Alice et Alfred Herren-Lavanchy, Ruthli et Roland Sandoz-Ryter, Hélène et Marc Rognon-Studer, à l'occasion du 55^e anniversaire de leurs mariages et à M^{me} et M. Jacqueline et Henri Regamey-Künzi, à l'occasion du 70^e anniversaire de leur mariage.



«Regards de gargouilles»

Du 6 mai au 4 juin, la galerie YD expose les photographies de Josy Taramarcas et les sculptures-céramiques de Jean-Marc Chappuis sur les gargouilles de la Collégiale.

Galerie YD, rue Fleury 6. Ouvert je-ve de 16 à 19 heures, sa de 10 à 18 heures, di de 15 à 18 heures.





Programme cinéma pour la semaine du 4 au 10 mai

APOLLO 1 032 710 10 33**FAST AND FURIOUS 5**

1^{re} semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 20h30, je au ma 15h, ve/sa 23h15.
Acteurs: Vin Diesel, Paul Walker.
De Justin Lin. Première suisse.

APOLLO 1 032 710 10 33**RIO - 3D**

4^e semaine. Pour tous sug. 7 ans.
VF me 15h.
De Carlos Saldanha.

APOLLO 1 032 710 10 33**PINA - 3D**

5^e semaine. 7 ans sug. 16 ans.
VO s-t fr. me au ma 17h45.
Acteurs: Pina Bausch.
De Wim Wenders.

APOLLO 2 032 710 10 33**DE L'EAU POUR LES ÉLÉPHANTS**

1^{re} semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF je/ve lu/ma 14h45, me au lu 20h15, sa/di 17h30.
VO angl s-t fr/all. me au ve, lu/ma 17h30, ma 20h15.
Acteurs: Robert Pattinson, Reese Witherspoon.
De Francis Lawrence.

APOLLO 2 032 710 10 33**TITEUF, LE FILM - 3D**

5^e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me, sa/di 15h15.
Acteurs: Jean Rochefort, Maria Pacôme, Zabou Breitman.
De Zep.

APOLLO 2 032 710 10 33**SCREAM 4**

4^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 23h.
Acteurs: Neve Campbell, Courteney Cox, David Arquette.
De Wes Craven. Dernières séances.

APOLLO 3 032 710 10 33**BON À TIRER**

2^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 18h, 20h15.
Acteurs: Owen Wilson, Christina Applegate.
De Peter Farrelly.

APOLLO 3 032 710 10 33**WINNIE L'OURS**

4^e semaine. Pour tous sug. 5 ans.
VF me au ma 15h30.
De Stephen J. Anderson.

APOLLO 3 032 710 10 33**LE CHAPERON ROUGE**

3^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF ve/sa 22h45.
Acteurs: Amanda Seyfried, Gary Oldman.
De Catherine Hardwicke. Dernières séances.

ARCADES 032 710 10 44**THOR - 3D**

2^e semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 20h30.
Acteurs: Chris Hensworth, Natalie Portman.
De Kenneth Branagh.

ARCADES 032 710 10 44**RIO - 3D**

4^e semaine. Pour tous sug. 7 ans.
VF me au ma 17h30, je au ma 15h.
De Carlos Saldanha.

BIO 032 710 10 55**DIE FREMDE**

1^{re} semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VO s-t fr. me au ma 15h15, 17h45, 20h30.
Acteurs: Kekilli Sibel, Settar Taniriögen.
De Feo Aladag.
Première suisse.

REX 032 710 10 77**SOURCE CODE**

3^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 20h15, ve/sa 22h45.
Acteurs: Jake Gyllenhaal, Michelle Monaghan.
De Duncan Jones.

REX 032 710 10 77**LES FEMMES DU SIXIÈME ÉTAGE**

7^e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 15h30, 18h.
Acteurs: Fabrice Luchini, Sandrine Kiberlain, Natalia Verbeke.
De Philippe Le Guay. Derniers jours.

STUDIO 032 710 10 88**LA FILLE DU PUISATIER**

3^e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 15h, 17h30, 20h15.
Acteurs: Kad Merad, Astrid Berges-Frisbey, Sabine Azéma.
De Daniel Auteuil. Derniers jours.



Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé

et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA - électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Services publics

Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme, Conseil social, c/o Pro Infirmis (Maladière 35, case postale), tél. 032 722 59 60, fax 032 722 59 70, secrétariat administratif et cours, tél. 032 913 22 77.

MCPN - Mouvement de la condition paternelle de Neuchâtel et environs, (case postale 261, 2034 Peseux), soutien et conseils dans les cas de divorce, tél. 032 841 72 01.

MDA - Mouvement des Aînés (rue Louis-Favre 1), du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 + lundi et jeudi de 13h30 à 16h30, tél. 032 721 44 44, e-mail: mdanebe@bluewin.ch - dès 50 ans: cours divers et activités.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° 144.

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique**Cultes du dimanche 8 mai**

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte avec sainte cène. Di à 18h, culte pour les jeunes.

Temple du Bas: di à 10h, culte avec la chorale de gospel de la Rochette, vente de fruits TerrEspoir à la sortie. Je à 10h, méditation, salle du refuge.

Nord:

Ermitage: di à 10h30, culte avec sainte cène.

Valangines: ve à 9h30, culte avec sainte cène.

Est:

La Coudre: di à 10h, culte avec sainte cène, baptêmes.

Ouest:

Serrières: di à 10h15, culte avec sainte cène.

Portalès: di à 10h, culte ou messe.

Deutschsprachige reformierte Kirchengemeinde: 8. Mai 17 Uhr, Andacht mit anschl. Imbiss im Kirchgemeindehaus Poudrières 21, Neuchâtel.

Églises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h et à 18h, messes.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h30, messe. Di à 12h, messe en italien.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à 10h30, messe.

La Coudre, chapelle Saint-Norbert: sa à 18h messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: di à 10h, messe en polonais.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6^e étage: di à 10h, célébration dominicale (aumônerie protestante 1^{er} et 3^e di) et catholique (2^e et 4^e di).

Église catholique chrétienne

Église St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel): je 5 à 19h30, prière du soir à La Chaux-de-Fonds. Di à 18h, messe.



Impressum

Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:

Rémy Viroil, chancelier

Rédaction:

Patrice Neuenschwander, journaliste
Aline Botteron, journaliste
Anne Kybourg, journaliste stagiaire

Illustration:

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:

• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Cathy Ecabert

Impression:

Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:

22'000 exemplaires



L'instantané de Stefano Iori...

... Alexandr Vinokourov et M^{me} Françoise Jeanneret

10%

de rabais* avec
votre carte Manor!
Du 30.4 au 14.5.2011

MANOR 



Le premier prix!

Misez sur la bonne carte!

Avec la carte Manor, vous profitez de 10% de rabais* sur tout l'assortiment Non Food de Manor du 30 avril au 14 mai 2011. Et avec un peu de chance, vous serez bientôt au volant d'une Mini One Countryman. Venez remplir sans plus attendre une demande de carte pour bénéficier de tous ces avantages!



PRIVILÈGE
EXCLUSIF!

* Le rabais ne comprend pas: marché Manor Food, restauration et prestations Manor (p. ex. cartes cadeaux, bons cadeaux, billetterie, cartes téléphoniques, cartes cadeaux iTunes, service et réparations). Cette promotion n'est pas cumulable avec d'autres rabais. L'offre n'est pas valable auprès de Jumbo Do it • Deco • Garden, Qualipet et des sociétés partenaires (Agip, AVIA, CFF, hôtels, PostFinance, Raiffeisen, Reka Rail, Shell, etc.).

Marin, Centre Commercial Manor
www.manor.ch



Les festivités du Millénaire ont démarré à Pâques avec une série de manifestations au centre-ville

Succès pour l'ouverture du Millénaire



Le président de la Ville Daniel Perdrizat a officiellement ouvert les festivités du Millénaire dimanche 24 avril sur la place du Port.



Le Wind Band Neuchâtelois s'est produit devant de nombreux spectateurs sous la tente de la place du Port.



Le centre-ville brillait de 100'000 feux dimanche 24 avril, ici au Coq-d'Inde.



La fontaine de la Justice s'est illuminée le temps de la performance de l'artiste Muma accompagné de mille bénévoles.



Alexandr Vinokourov (en bleu) a remporté le sprint final de la 3^e étape du Tour de Romandie le long de l'avenue du 1^{er}-Mars.



Un écran géant a permis au public de suivre la 3^e étape du Tour de Romandie en direct à la place du Port.